

#CORPORATE - #RÉSEAU - #DROITSOCIAL

Lancement d'International Labour Law Network.

Un réseau mondial de cabinets d'avocats indépendants de premier plan.

Paris, le 31 août 2023 - **Voltaire Avocats** annonce le lancement du réseau **International Labour Law Network (ILLN)**. Ce réseau est composé d'avocats spécialisés en droit social de plusieurs pays européens* et a vocation à offrir aux clients de chacun des cabinets membres, une prestation internationale structurée et de haut niveau afin de les assister dans la mise en œuvre de leurs projets transfrontaliers.

Proposer aux entreprises une prestation structurée et harmonisée pour la mise en œuvre de leurs **projets à dimension internationale** (restructurations, transferts d'entreprise, expatriation et détachement, ...) et aiguiller leurs clients vers des partenaires de confiance est un enjeu majeur pour les cabinets indépendants actifs dans le domaine du droit social. C'est pour répondre à cet enjeu que Voltaire Avocats a initié un réseau international de cabinets spécialisés dans ce domaine (the International Labour Law Network). Lancé autour de six cabinets réputés dans chacun de leur pays, ILLN a vocation à s'étendre en Europe et au-delà.

Les avocats membres de **ILLN** partagent des valeurs et des méthodes de travail communes. Ils sont habitués à travailler pour une clientèle internationale et se réunissent régulièrement pour échanger et faire le point sur les **problématiques émergentes en droit social au plan international**.

« Ce réseau est une alternative aux « big firm » internationales. Avec des cabinets indépendants, des avocats agiles, il permet de proposer à nos clients le meilleur de la pratique en droit social dans chaque pays » déclare **David Guillouet**, associé-fondateur de Voltaire Avocats.

« Nous avons décidé de créer ce réseau pour répondre aux attentes de nos clients qui nous sollicitent de plus en plus souvent pour être mis en relation avec des confrères spécialisés en droit du travail. Compte tenu de la confiance que nous accordent nos clients, il est crucial de bien connaître les avocats avec lesquels nous travaillons à l'international. C'est pour cette raison que les membres du réseau entretiennent des liens étroits et réguliers. Dans la mesure où les problématiques de nos clients ne s'arrêtent pas aux frontières européennes, le réseau a vocation à se développer au niveau mondial », déclare **Alexandra Dabrowiecki**, Avocat

Counsel, spécialisée dans l'accompagnement des entreprises étrangères et les dossiers à dimension internationale.

* Liste des cabinets fondateurs

Voltaire Avocats – France, Paris et Lille

Birketts – Royaume-Uni, Londres, Cambridge, Ipswich, Chelmsford, Norwich et Sevenoaks

Küttner Rechtsanwälte – Allemagne, Cologne

Miralles Abogados - Espagne, Barcelone

MVVP Avocats-Advocaten – Belgique, Bruxelles

Pallas Advocaten - Pays-Bas, Amsterdam et Rotterdam.

Voltaire Avocats, un cabinet particulièrement impliqué à l'international

Le cabinet est particulièrement **actif au sein des réseaux internationaux**. Voltaire Avocats est notamment membre de la **BCCI** (British Chamber of Commerce and Industry), du **Netherlands Business Council France**, de **NetworkIrlande**, et de la **chambre franco-belge luxembourgeoise**.

<fin>

À propos de Voltaire Avocats

Créé en 2005, Voltaire avocats, est un cabinet d'avocats spécialiste en droit social dont la pratique se déploie dans les domaines du conseil, du contentieux et de la formation. Les avocats du cabinet partagent une même capacité à résoudre des situations complexes dans les contextes les plus difficiles, une disponibilité totale pour les clients et la combativité dans la recherche de solutions innovantes. Reconnu pour sa haute technicité, le cabinet garde un lien fort avec la recherche : les associés enseignent des matières du droit social notamment à Paris II-Panthéon Assas et Lille. Le Prix de thèse Voltaire/Liaisons Sociales, qui récompense chaque année depuis 2007, un jeune chercheur en Droit social, a été créé pour renforcer les liens entre les mondes universitaires et professionnels. Le cabinet met à disposition de ses clients et du public, une application dédiée à l'actualité du droit social et du droit de la sécurité sociale. Le cabinet dispose d'un bureau à Paris et d'un bureau à Lille. Il est membre fondateur du ILLN (International Labour Law Network) qui réunit 6 cabinets européens spécialistes du droit social.

Contacts médias - Agence Ozinfos

Julia Sojic et Marie-Céline Terré
06 27 26 49 65/ 06 09 47 47 45
voltaireavocats@ozinfos.com